

Procès-verbal de réunion

Réunion le 24 janvier 2023 à 20H30 – salle du conseil Mairie

Sont présents :

Benoit DESENLIS (mairie) – Patrice DELLA-VEDOVE (Adjoint) – Franck PILATI (Adjoint) – Patrice CAZES (Adjoint) – Jean BIANCHINI – Arnaud LAILLE – Jean Luc DELLA VEDOVE – Sylvie LABOURDERE – Nathalie GOUTX - Sandra PERES – Roselyne DUMONT

Sont excusé(s) avec procuration :

Sont excusé(s) sans procuration :

Absent(s) :

Secrétaire de séance :

Jean-Luc DELLA VEDOVE

Ordre du jour :

1. Approbation du PV de la séance du 07-11-2022
2. Délibération pour le CRF de ST BLANCARD
3. Point sur les travaux de l'ancienne école
4. Résultat 2022 prévisionnel
5. Questions diverses

1. Approbation du compte-rendu de la séance du 07-11-2022

Le maire fait lecture du dernier PV.

Il lance le débat et propose celui-ci au vote

2. Délibération pour le CRF de ST BLANCARD

Le maire informe le conseil municipal de la demande de mme le maire de ST BLANCARD concernant le devenir du CRF.

Il fait lecture du document reçu.

« Bonjour à tous, Chers Elus Parlementaires, Régionaux, et Départementaux, chers Maires et Présidents de Communautés des communes,

L'ensemble du conseil municipal de Saint-Blancard vous présente ses meilleurs voeux pour cette année 2023 qui débute, des voeux personnels et pour vos communes, vos responsabilités d'élus. Comme nous l'a écrit Jacques Brel, " je vous souhaite des rêves à n'en plus finir, et l'envie furieuse d'en réaliser quelques uns"

Nous concernant, vous connaissez tout l'enjeu de ces prochaines semaines et nous avons besoin de votre appui !

Des contacts et rencontres ont lieu, des projets clairs sont sur la table, mais rien n'est assuré pour les autorisations qui nous sont indispensables à la reconversion du site, pour le maintien de tout un territoire qui en a bien besoin

Pour donner aux décideurs des arguments pour aboutir au plus vite, nous vous sollicitons pour faire voter dans vos instances «Communes», « Com-Com », une délibération venant soutenir cette reconversion. Nous avons reçu les premières délibérations prises et j'en remercie profondément les acteurs.

La période n'était pas propice aux réunions, elle le redevient. Aussi je vous témoigne toute ma gratitude pour la mise à l'ordre du jour de cette délibération de soutien à vos conseil municipaux, dans les termes qui pourraient être les suivants :

« En séance du..., le conseil municipal de sous la présidence de Mr /Mme, Maire de la commune..... l'assemblée municipale, dument informée par celui/celle-ci de la demande de reconversion du CRF de St Blancard par la commune concernée (32140), suite à sa fermeture définitive au 15/12/22, le conseil municipal à l'unanimité/à ma majorité souscrit à cette demande de reconversion entièrement justifiée. »

Vous remerciant pour vos délibérations à venir que vous voudrez bien nous faire suivre pour information,

Vous remerciant pour votre soutien,

Bien à vous tous

Christine Huppert

Le maire lance le débat et propose d'en délibérer.

Messieurs Jean-Luc DELLA VEDOVE et Jean BIANCHINI demandent des détails sur les projets de reconversion.

Le maire leur répond et leur fait lecture d'articles de presse, sachant que pour le moment aucun projet bien défini a été retenu par la mairie de St Blancard.

- Résultat du vote :
Pour à l'unanimité

3. Présentation du résultat prévisionnel 2022

Le maire présente au conseil municipal le résultat prévisionnel du budget 2022.

Le résultat est positif autant dans la section fonctionnement qu'investissement.

Il indique ainsi à l'assemblée que nous pourrons réaliser les travaux d'entretien de voirie conformément aux prévisions, tout en menant en parallèle les travaux de l'ancienne école.

Un débat sur le changement de l'éclairage actuel en remplacement par du LED a été évoqué.

Madame Sylvie LABOURDERE trouve opportun de baisser l'éclairage à 80% comme le permet le LED.

Le maire indique être en attente des devis de la part du SDEG.

4. Point sur l'avancement des travaux

Le maire informe l'assemblée de l'avancée des travaux de réhabilitation de l'ancienne école.

Etat au 24 janvier 2022 :

- Maître d'œuvre : Réunions de chantiers le jeudi matin à 9H
- Démontage :
 - Société NARTET (sous-traitant de ROTGE) / démontage des plafonds et des cloisons + anciennes cheminées
 - Début démontage des sols au rez de chaussée.
- Charpente :
 - Société ROTGE : rebouchage des cheminées

Le maire indique que pour le moment tout est conforme, il n'y a pas de surprises.

Patrice CAZES demande quel est le résultat de l'analyse de sol.

Le maire lui répond qu'elle est bonne et de ce fait cela n'engendrera pas de surcoût sur la réalisation de l'ourdis.



5. Questions diverses :

Pas de questions diverses

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22H30

Le secrétaire,

Jean Luc DELLA VEDOVE